

# Pratiques artistiques et culturelles

---



ECTS  
3 crédits

## Présentation

### DESCRIPTION

---

L'UE *Pratiques artistiques et culturelles* est organisée selon un cadrage défini, commun à toutes les mentions du master MEEF et aux différents parcours de la mention 2nd degré. Cette formation s'inscrit dans le cadre des collaborations entre l'INSPE et les différentes composantes universitaires, ainsi que les institutions et associations partenaires.

L'UE *Pratiques artistiques et culturelles* est entièrement constituée d'ateliers de pratique réunissant chacun 30 étudiants de M1 ce qui représente au total 50 ateliers de pratique artistique et culturelle.

Tous les ateliers retenus par une commission dédiée répondent à un même cahier des charges permettant d'harmoniser les principes de fonctionnement, les démarches, les objectifs et les évaluations.

Cette UE défend les principes d'un renforcement de la culture générale des étudiants, d'une ouverture et d'une curiosité de leur part à des domaines autres que ceux de leur formation d'origine, du travail en équipe et d'une participation à la vie de l'établissement. Cette formation participe pleinement d'une préfiguration de la vie professionnelle des futurs enseignants ; elle représente une expérience à laquelle ils pourront faire référence dans le cadre de la seconde épreuve orale.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**